



Notes Statistiques

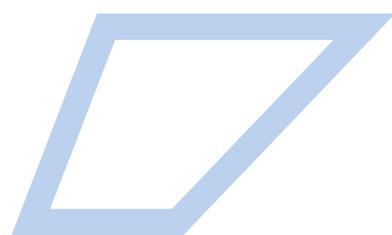
Académie de Clermont-Ferrand

L'apprentissage en Auvergne

Année 2013/2014

numéro 09-15

juin 2015



Scannez le QR code affiché
pour télécharger la brochure



académie
Clermont-Ferrand 

Auteur

Christophe RAFRAF

Secrétariat :
Marie-José TEIXEIRA

Division Statistique et Evaluation : dse@ac-clermont.fr

 04 73 99 32 71  04 73 99 32 78

<http://www.ac-clermont.fr/statistiques/> (grand public)
<http://statpro.ac-clermont.fr> (depuis un site
académique)

Baisse de l'apprentissage en 2013

En 2013, en Auvergne, 8 884 apprentis ont choisi l'apprentissage plutôt que la voie scolaire pour accéder à un diplôme de l'enseignement professionnel ou supérieur. Le nombre d'apprentis diminue de 1.7 % entre 2012 et 2013. La région résiste beaucoup mieux que de nombreuses régions et que la France (3.1 %). Le Cantal enregistre le plus fort recul, le département perd plus de 8 % de ses apprentis.

Peu à peu, les apprentis changent de profil, cette année une fois de plus, les collégiens sont moins attirés par l'apprentissage (-19 %). Mais l'apprentissage attire d'autres profils comme les demandeurs d'emploi et les personnes déjà en emploi.

Les femmes sont cette année moins nombreuses à choisir l'apprentissage, leur nombre recule de 3.3 % contre seulement 1.2 % pour les hommes.

Le nombre d'apprentis des centres de formation auvergnats préparant un diplôme de l'enseignement supérieur baisse en 2013 de 3.5 %, l'Auvergne est la région où l'apprentissage dans l'enseignement supérieur est le moins développé.

Les apprentis préparant des diplômes spécialités de la production sont très largement majoritaires 70 % contre 30 % pour les services. Les spécialités de la production résistent mieux que celles des services, recul de 1.5 % du nombre d'apprentis pour les premiers contre 3.2 % pour les seconds.

Cette année les grandes entreprises certainement sous l'effet du changement de législation ont accueilli plus d'apprentis.

L'Auvergne est une région où l'apprentissage tient une place importante dans le système de formation. En 2013, parmi les jeunes de 15 à 24 ans résidant en Auvergne près de 6 % sont apprentis. De plus, dans le second cycle professionnel, c'est à dire aux niveaux IV et V 32.6 % des élèves ont préféré l'apprentissage à la formation sous statut scolaire, contre 27.2 % en France, 29.6 % dans l'académie de Lyon et 28.2 % dans celle de Grenoble. Pourtant, en Auvergne, au 31 décembre 2013, les effectifs de l'apprentissage sont en recul de 1.7 % par rapport à 2012, 8 884 apprentis suivent une formation dans un centre de formation d'apprentis. L'Auvergne est cependant, une des régions la moins impactée par la baisse du nombre de ses apprentis. Après une croissance soutenue entre les années 2003 et 2007, les effectifs ont plutôt tendance à stagner ou à reculer depuis 2008.

Le nombre d'apprentis en recul de 1.7 % en 2013 en Auvergne

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution 12-13 %
ALLIER	2 110	2 065	2 073	2 136	2 127	2 107	-0,9
CANTAL	1 019	956	883	914	906	833	-8,1
HAUTE-LOIRE	1 536	1 547	1 600	1 645	1 639	1 629	-0,6
PUY-DE-DOME	4 118	4 013	4 107	4 275	4 369	4 315	-1,2
Auvergne	8 783	8 581	8 663	8 970	9 041	8 884	-1,7

Source : SIFA

Au moment où l'objectif est d'accroître le nombre d'apprentis et en dépit d'une volonté politique de dynamiser le dispositif, en France en incluant les départements d'outre-mer, les effectifs d'apprentis ont diminué de 3.1 %.

Les différences sont très marquées entre les régions métropolitaines : ainsi la Bourgogne enregistre la baisse la plus importante avec un recul de 7.7 % de ses effectifs d'apprentis, la Picardie 5.1 %. La région Rhône-Alpes est dans une situation intermédiaire, les effectifs baissent de 2.5 %.

En Auvergne, les difficultés économiques ont pu freiner la volonté des entrepreneurs de prendre des apprentis. L'économie régionale rencontre des difficultés depuis plusieurs années ; l'année précédente à la même date, le niveau de l'emploi salarié des secteurs «marchands» était inférieur à celui qu'a connu la région au plus bas de l'année 2009. La conjoncture économique n'incite pas à l'embauche, ceci peut se traduire par une baisse de l'offre de places en apprentissage de la part des entreprises.

Face aux difficultés économiques, les jeunes ou leurs familles peuvent aussi avoir privilégié la voie scolaire, faute d'avoir trouvé de maître d'apprentissage. Ainsi les effectifs du niveau IV sous statut scolaire gagnent 360 élèves, soit une progression de 3 %, dans le même temps ceux de l'apprentissage reculent de 1.8 %. Le poids de l'apprentissage aux niveaux IV et V recule de presque un point.

Cet «effet conjoncture» pourrait se doubler d'un déficit d'image, l'orientation vers l'apprentissage pouvant se faire plus par défaut (in «Les freins non financiers au développement de l'apprentissage» voir bibliographie).

Les évolutions au niveau départemental en Auvergne sont très contrastées ainsi les effectifs l'Allier et la Haute-Loire reculent peu (respectivement 0.9 et 0.6 %). Le recul est plus marqué dans le Puy-de-Dôme (1.2 %). Les effectifs diminuent le plus dans le Cantal, plus de 8 %. Près de la moitié de la baisse des effectifs des apprentis en Auvergne est liée à ce seul département, où, les effectifs ont reculé de plus de 18 % depuis 2008. Une partie de cette baisse est certainement due au recul démographique, entre 2008 et 2014 le nombre de jeunes de 15 à 24 ans ayant reculé de près de 9 %.

Définition : les apprentis sont théoriquement des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou une certification) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise (sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage) et des enseignements dispensés dans un CFA. Des dérogations sur la limite d'âge sont possibles, en cas d'enchaînement de formations en apprentissage, de reprise d'un commerce et également pour les personnes reconnues en tant que travailleurs handicapés.

Les jeunes âgés d'au moins 15 ans peuvent souscrire un contrat d'apprentissage s'ils ont accompli la scolarité du premier cycle de l'enseignement secondaire (3e).

Les collégiens moins attirés par l'apprentissage

En 2013, en Auvergne, le recul de l'effectif des apprentis est pour beaucoup dû à la baisse du nombre de jeunes issus du collège. Les élèves ont plus souvent préféré poursuivre leur scolarité en seconde générale et technologique. L'apprentissage semble avoir perdu un peu de son attrait auprès des collégiens, bien que, ce type de formation assure de bons débouchés. Ainsi 7 mois après la fin de leur formation plus de six apprentis sur dix ont un emploi (enquête insertion professionnelle des apprentis). Les effectifs des

élèves issus de la classe de troisième reculent cette année de 19 %, depuis 2008 la baisse est de 25 %. Peu à peu, la population attirée par l'apprentissage évolue ; les élèves issus du second cycle général et technologique connaissent une même tendance, 9 % de baisse entre 2012 et 2013, comme pour l'enseignement professionnel avec un recul de 6 %. Cependant depuis 2008 les effectifs issus du second cycle progressent. Les demandeurs d'emploi se tournent eux aussi vers l'apprentissage, ils sont de plus en plus nombreux. Leur effectif a quadruplé entre 2008 et 2013. La bonne insertion des apprentis sur le marché du travail peut expliquer cette hausse très importante. Tout comme les personnes déjà en emploi, en quête d'une formation, leur effectif a augmenté de 7 % depuis 2008.

Recul des apprentis des niveaux de formation les plus élevés

L'apprentissage dans l'enseignement supérieur est possible depuis 1987. En Auvergne les niveaux I, II et III avaient cru régulièrement depuis 10 ans. Il était même, un des moteurs de l'apprentissage. Cependant, l'Auvergne est la région où l'apprentissage dans l'enseignement supérieur est le moins développé. Les niveaux I, II, III pèsent moins de 17 % de l'ensemble de l'apprentissage. La moyenne métropolitaine s'établit en 2013 à 32 %. En Ile-de-France, région leader dans ce domaine, cette part est de 55 %, en Nord-Pas-de-Calais 35 %, et de 32 % en Alsace. En 2013, le nombre d'apprentis des centres de formation auvergnats préparant un diplôme de l'enseignement supérieur baisse en douze mois de 3.5 %. Les niveaux I reculent de 9.3%, les niveaux II 1.6 % et les niveaux III reculent de 0.7 %.

L'apprentissage dans l'enseignement supérieur baisse de 3.5 % en 2013

(Voir définition des niveaux à la fin du document)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution 12-13 %
NIVEAU I	89	245	277	268	334	434	475	431	-9,3
NIVEAU II	319	288	351	305	297	277	254	250	-1,6
NIVEAU III	429	487	537	590	642	706	821	815	-0,7
NIVEAU IV	1 856	2 012	1 978	2 111	2 280	2 360	2 392	2 349	-1,8
NIVEAU V	5 631	5 727	5 568	5 241	5 042	5 118	5 021	4 971	-1,0
NIVEAU VI	81	70	72	66	68	75	78	68	-12,8
Ensemble	8 405	8 829	8 783	8 581	8 663	8 970	9 041	8 884	-1,7

Source : SIFA

En analysant les deux niveaux les plus élevés de formation, la région est dans une situation atypique : si en France métropolitaine les niveaux I et II progressent de 5,6 %, ils reculent en Auvergne de 6.6 %. C'est la seule région française avec la Corse et le Midi-Pyrénées mais pour ces dernières le recul est bien plus faible avec respectivement de 0.5 % et 0.3 %. Cette baisse intervient dans un contexte où plus du quart des régions enregistrent des croissances à deux chiffres des niveaux I et II.

Les formations de niveau inférieur ou égal au baccalauréat rassemblent plus de huit apprentis sur dix. Les effectifs étaient orientés à la baisse depuis 2008. Portée d'abord par les formations de niveau V, cette baisse touche cette année également le niveau IV. En 2013, l'apprentissage dans l'enseignement secondaire enregistre une diminution de 1.4 %, c'est la deuxième fois depuis 2008. La seconde, plus forte avait eu lieu en 2009, avec un recul de 2.3 %.

La féminisation de l'apprentissage en panne

Les femmes sont minoritaires parmi les apprentis. Elles représentent seulement 27% des effectifs. Il s'agit surtout d'un problème d'offre, les formations à la production sont plus nombreuses que les formations aux services, si les domaines de la production sont très largement masculins ceux des services sont beaucoup plus féminisés. L'apprentissage connaissait toutefois une lente féminisation, depuis quelques années. Ainsi entre 2006 et 2012 la part des femmes avait progressé de 2.7 points, leur nombre croissait lentement mais régulièrement. Cette année cette progression est stoppée nette, le nombre de femmes recule de 3.3 % mais seulement de 1.2 % pour les hommes. C'est dans les services, secteur qui attire le plus les femmes que le recul est le plus marqué, 4.2 %. A l'inverse celui de la production progresse de 0.3 %.

Tous niveaux confondus, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à choisir des formations en apprentissage. Comme pour les hommes, c'est dans l'enseignement supérieur que la baisse est très forte 9 % (8 % pour les hommes). La part des filles reste la plus élevée au niveau II, près d'un apprenti sur deux est une femme. Leur effectif augmente de 4.3 % cette année.

Les spécialités de la production résistent

L'apprentissage est dominé par les spécialités de la production, elles concentrent 70 % des apprentis. En 2013, les effectifs reculent de seulement 1% contre 3.2 % pour les services.

La baisse affecte de nombreuses spécialités en 2013, mais elle concerne plus particulièrement celles liées aux secteurs touchés par le ralentissement économique.

L'apprentissage dans les spécialités des services recule de 3.2 % dans la production de 1.5 %

Domaine de spécialité	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
AGRICULTURE, PECHE, FORET	835	868	819	866	891	859	850	816
GENIE CIVIL, CONSTRUCTION, BOIS	1 751	1 886	1 822	1 715	1 684	1 660	1 644	1 595
MATERIAUX SOUPLES	10	18	4	4	3	3	3	8
MECANIQUE, ELECTRICITE, ELECTRONIQUE	1 650	1 675	1 625	1 528	1 452	1 548	1 495	1 423
SPEC.PLURI-TECHNO DE LA PRODUCTION	242	279	270	235	246	303	345	369
TRANSFORMATIONS	1 558	1 612	1 618	1 710	1 746	1 838	1 927	1 992
Total SPECIALITES DE LA PRODUCTION	6 046	6 338	6 158	6 058	6 022	6 211	6 264	6 203
COMMUNICATION ET INFORMATION	78	70	76	64	75	82	87	72
ECHANGES ET GESTION	1 179	1 299	1 411	1 390	1 449	1 517	1 523	1 441
SERVICES A LA COLLECTIVITE	1	1	27	25	23	26	23	36
SERVICES AUX PERSONNES	1 020	1 051	1 039	978	1 026	1 059	1 066	1 064
Total SPECIALITES DES SERVICES	2 278	2 421	2 553	2 457	2 573	2 684	2 699	2 613
Total SPECIALITES NON DIFFERENCIEES	81	70	72	66	68	75	78	68
Ensemble	8 405	8 829	8 783	8 581	8 663	8 970	9 041	8 884

Source : SIFA

Pour les spécialités de production les évolutions sont très contrastées : les métiers de l'agro-alimentaire continuent leur progression entamée il y a une dizaine d'années. En revanche les métiers du bâtiment sont touchés par la crise qui sévit depuis 2008. Juste avant la crise, dans ces spécialités, les apprentis étaient 1 460 à se former tous niveaux confondus, en 2013 ils ne sont plus que 1 210. Cette année encore, les métiers de la construction et de la couverture reculent de 6 %, ceux de la finition, 3.2 %. Dans les garages automobiles les apprentis seront également moins nombreux, les métiers des spécialités «moteurs et mécanique auto» perdent plus de 6 % de leur effectif en un an.

Les spécialités du commerce et de la vente, qui attirent quatre apprentis sur dix des services perdent 3.9 % de leurs apprentis. La spécialité «coiffure et esthétique» recule, elle, de 3.3 %. Certaines spécialités qui pèsent moins enregistrent de très forts reculs. Ainsi, «banque, finance, assurance» perd 37 % de ses apprentis, tout comme «communication et l'information» 17 %.

Si l'apprentissage et petites entreprises vont de pair, les grandes progressent

Depuis la réforme du quota d'alternants en 2012 les entreprises de 250 salariés et plus doivent embaucher un quota de 4 % de leur effectif en alternance. En 2011, 795 apprentis étaient embauchés dans les entreprises de 250 salariés et plus, ils étaient 835 en 2012 et 883 en 2013. Les apprentis des grandes entreprises gagnent du terrain, ils représentaient 8.9 % des effectifs en 2011, désormais en 2013 c'est 9.9%.

Un quota de 4% d'alternants dans les entreprises de plus de 250 salariés

Le décret n°2012-660 du 4 mai 2012 a créé un bonus sous forme d'une aide de l'État pour les entreprises de 250 salariés et plus dont le nombre d'alternants dépasse le seuil en dessous duquel un malus leur est appliqué. Ainsi les entreprises de plus de 250 salariés, ne respectant pas le quota de 4 % de salariés en alternance, sont soumises à un «malus» sous la forme d'une contribution supplémentaire à l'apprentissage. Les entreprises de plus de 250 salariés employant plus de 4 % d'alternants et jusqu'à 6 % peuvent bénéficier d'un bonus. Ce bonus est de 400 euros par contrat et par an.

Dans le même temps les petites entreprises, en particulier celles de dix salariés ou moins, ont perdu du terrain. Elles accueillent 68.5% des apprentis en 2013, contre 69,4% en 2012. Ainsi, en 2013, 6 085 apprentis étaient formés dans les petites entreprises, contre 6 275 l'année précédente. Une partie de ce recul est certainement liée aux difficultés que rencontre actuellement le secteur du bâtiment riche en petites structures et qui cette année a moins recruté.

Une spécialisation territoriale de l'offre de formation

La région Auvergne compte 73 sites de formation, 33 dans le Puy-de-Dôme, 16 dans l'Allier, 14 en Haute-Loire et 10 dans le Cantal. Si, l'apprentissage fait la part belle aux spécialités de la production, l'offre de formation n'est cependant pas identique sur tous les territoires. Ainsi, le Puy-de-Dôme propose proportionnellement plus de spécialités des services, elles représentent 36% de l'offre, deux fois plus qu'en Haute-Loire, la proportion étant de 26% dans le Cantal et de 25 % dans l'Allier.

Dans le Cantal, l'agriculture attire plus d'un apprenti sur six

Domaine de spécialité	ALLIER		CANTAL		HAUTE-LOIRE		PUY-DE-DOME		AUVERGNE	
	2013	Répart. %	2013	Répart. %	2013	Répart. %	2013	Répart. %	2013	Répart. %
AGRICULTURE, PECHE, FORET	125	5,9	139	16,7	226	13,9	326	7,6	816	9,2
GENIE CIVIL, CONSTRUCTION, BOIS	488	23,2	232	27,9	446	27,4	429	9,9	1 595	18,0
MATERIAUX SOUPLES	4	0,2		0,0		0,0	4	0,1	8	0,1
MECANIQUE, ELECTRICITE, ELECTRO.	423	20,1	64	7,7	155	9,5	781	18,1	1 423	16,0
SPEC.PLURI-TECHNO DE LA PRODUCT.	53	2,5		0,0	77	4,7	239	5,5	369	4,2
TRANSFORMATIONS	466	22,1	155	18,6	409	25,1	962	22,3	1 992	22,4
Total SPECIALITES DE LA PRODUCT.	1 559	74,0	590	70,8	1 313	80,6	2 741	63,5	6 203	69,8
COMMUNICATION ET INFORMATION		0,0		0,0	47	2,9	25	0,6	72	0,8
ECHANGES ET GESTION	254	12,1	89	10,7	113	6,9	985	22,8	1 441	16,2
SERVICES A LA COLLECTIVITE	31	1,5	3	0,4		0,0	2	0,0	36	0,4
SERVICES AUX PERSONNES	251	11,9	123	14,8	138	8,5	552	12,8	1 064	12,0
Total SPECIALITES DES SERVICES	536	25,4	215	25,8	298	18,3	1 564	36,2	2 613	29,4
TOUTES SPECIALITES	12	0,6	28	3,4	18	1,1	10	0,2	68	0,8
Ensemble	2 107	100,0	833	100,0	1 629	100,0	4 315	100,0	8 884	100,0

Source : SIFA

Au sein même des spécialités les orientations sont diverses. Par exemple si le Cantal, a une proportion de formation de production identique à celle de la région, les formations en lien avec l'agriculture sont plus représentées. Ceci est en adéquation avec son économie davantage orientée vers la sphère agricole.

La spécialisation des territoires n'est pas seulement effective au niveau de l'offre de formation mais aussi pour celle des niveaux de formation. Ainsi, dans le département du Puy-de-Dôme plus de 20.6 % des apprentis préparent un diplôme du supérieur, ils sont 16.3 % en Haute-Loire, 12.9 % dans l'Allier et seulement 8.3 % dans le Cantal.

Dans le Puy-de-Dôme, plus d'un apprenti sur cinq prépare un diplôme de l'enseignement supérieur

Niveau	ALLIER		CANTAL		HAUTE-LOIRE		PUY-DE-DOME		AUVERGNE	
	2013	Répart. %	2013	Répart. %	2013	Répart. %	2013	Répart. %	2013	Répart. %
NIVEAU I	43	2,0			60	3,7	328	7,6	431	4,9
NIVEAU II	59	2,8	13	1,6	63	3,9	115	2,7	250	2,8
NIVEAU III	169	8,0	56	6,7	142	8,7	448	10,4	815	9,2
NIVEAU IV	533	25,3	244	29,3	432	26,5	1 140	26,4	2 349	26,4
NIVEAU V	1 291	61,3	492	59,1	914	56,1	2 274	52,7	4 971	56,0
NIVEAU VI	12	0,6	28	3,4	18	1,1	10	0,2	68	0,8
Ensemble	2 107	100	833	100	1 629	100	4 315	100	8 884	100

Source : SIFA

Source et champ

Les données présentées sont issues du système d'information sur la formation des apprentis (SIFA) mis en place pour la première fois à la rentrée 2006. Cette base nationale de données individuelles recense de façon exhaustive les apprentis inscrits et présents au 31 décembre de chaque année.

Annexes

	Diplôme	2012	2013
NIVEAU I	DIPLOME GRADE ET VISE MASTER	238	215
	MASTER PROFESSIONNEL	123	101
	INGENIEURS RECONNUS (RCT..), NFI , ALTERNANCE	64	72
	TH DE NIV 1 ORGANISMES GESTIONNAIRES DIVERS	50	43
	<i>Total NIVEAU I</i>	<i>475</i>	<i>431</i>
NIVEAU II	LICENCE PROFESSIONNELLE	186	173
	AUTRES DIPLOMES DE NIVEAU II	36	40
	TH DE NIV 2 DES CCI ET MINISTERE COMMERCE ARTISANAT PME	32	37
	<i>Total NIVEAU II</i>	<i>254</i>	<i>250</i>
NIVEAU III	BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR (Y COMPRIS DCESF)	598	578
	BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE	155	166
	AUTRES DIPLOMES DE NIVEAU III	27	27
	TH DE NIV 3 MINISTERE DU TRAVAIL - AFPA	22	24
	TH DE NIV 3 DES CHAMBRES DE METIERS	19	17
	DIPLOME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT		3
	<i>Total NIVEAU III</i>	<i>821</i>	<i>815</i>
NIVEAU IV	BREVET PROFESSIONNEL	962	997
	BAC PROFESSIONNEL	956	905
	BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE	204	189
	BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT	80	78
	BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE	82	74
	TH DE NIV 4 DES CHAMBRES DE METIERS	46	42
	CERTIFICAT DE SPECIALISATION AGRICOLE DE NIVEAU 4	32	25
	MENTION COMPLEMENTAIRE	9	18
	AUTRES DIPLOMES DE NIVEAU IV	11	8
	BREVET DES METIERS D'ART - BREVET DES METIERS DU SPECTACLE	5	7
	TH DE NIV 4 MINISTERE DU TRAVAIL - AFPA	5	6
	<i>Total NIVEAU IV</i>	<i>2 392</i>	<i>2 349</i>
NIVEAU V	CERTIFICAT D'APTITUDES PROFESSIONNELLES	4 339	4 309
	CERTIFICAT D'APTITUDES PROFESSIONNELLES AGRICOLES	277	244
	MENTION COMPLEMENTAIRE	231	226
	BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE DE NIVEAU V	95	109
	TH DE NIV 5 DES CHAMBRES DE METIERS	40	45
	CERTIFICAT DE SPECIALISATION AGRICOLE DE NIVEAU 5	39	38
<i>Total NIVEAU V</i>	<i>5 021</i>	<i>4 971</i>	
NIVEAU VI	DISPOSITIF D'INITIATION AUX METIERS EN ALTERNANCE	78	68
	Total général	9 041	8 884

Bibliographie

Les freins non financiers au développement de l'apprentissage (Christian VILLE et Stéphanie DUPAYS, Inspection générale des affaires sociales - Corinne DESFORGES et Hélène MARTIN, Inspection générale de l'administration - Alain PLAUD, Inspection générale de l'administration, de l'éducation nationale et de la recherche - Miriam BENAC et Jean-Pierre COLLIGNON, Inspection générale de l'éducation nationale)

Définition

Les niveaux de formation

Niveau V : préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel, type CAP.

Niveau IV : préparation d'un diplôme type brevet ou baccalauréat professionnels.

Niveaux post-bac :

- niveau III : préparation d'un diplôme bac + 2, type BTS ou DUT ;

- niveaux II et I : préparation d'un diplôme de deuxième ou troisième cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.

collection

Notes Statistiques

thématique

Statistiques

titre

L'apprentissage
en Auvergne
Année 2013/2014

conception, réalisation et diffusion

Division Statistique et Evaluation (DSE)
dse@ac-clermont.fr

impression

Rectorat - 80 ex.

pour plus d'informations

<http://www.ac-clermont.fr/stat/>

n°ISSN

2259-3845



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

